

Code stage F30

L'adaptation de l'institution à la personne avec AUTISME

Première
approche de
l'Autisme -
Formation Tous
Publics



La création et la gestion d'établissements destinés à l'accueil de personnes avec autisme (enfants adultes), FAM, MAS, Foyers, CH, IME, représentent un défi majeur. L'ANESM et l'HAS* ont développé des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles "Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme et TED" sur lesquelles s'appuyer. Pour atteindre cette qualité il est nécessaire de viser une véritable adaptation des services aux spécificités de fonctionnement des personnes concernées. Connaître l'autisme est donc à la base de l'organisation fonctionnelle des établissements.

*Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et services Sociaux et Médico Sociaux : cette recommandation s'articule avec les travaux menés par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans le cadre du plan autisme 2008-2010.

→ Programme

Jour 1 - 7 heures

L'autisme et les TSA : un handicap particulier
Impact des particularités perceptives des personnes avec autisme sur le projet de service
Précaution dans l'aménagement des locaux
Adaptation des prestations de service (repas-transport...)
La structuration de l'espace : un outil pédagogique nécessaire
Pourquoi adopter une pédagogie particulière avec les personnes avec autisme
Une perception atypique de l'environnement social.
Besoin spécifique dans l'accompagnement, adopter une approche pédagogique différente : L'apprentissage en trois phases
Les codes de communication alternatifs. Recommandations de bonnes pratiques : l'HAS-ANESM L'intérêt de l'approche développementale et comportementale. L'évaluation à la base de toute intervention

Jour 2 - 7 heures

Créer une dynamique institutionnelle
Le projet d'établissement
Développer une méthodologie commune
Définir une politique de formation du personnel : qui former et pourquoi ?
Créer un plan de projets personnalisés d'interventions fondé sur les besoins fondamentaux et spécifiques de la personne avec autisme.
Utiliser le Projet Personnalisé d'Intervention (PPI) comme outil de pilotage de l'action institutionnelle
Création de pôles d'interventions spécifiques - Harmonisation de l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire : évaluation des moyens - choix et suivi des outils pédagogiques - les réunions institutionnelles
La place de la famille au sein de l'institution : droit et attente des familles
Le partenariat avec les familles

→ Objectif

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra les besoins particuliers d'accompagnement des personnes avec autisme, possèdera des éléments, pour apprécier le niveau de spécialisation des services dispensés dans son établissement, et pour mettre en place les adaptations nécessaires à un accompagnement en lien avec les besoins des personnes concernées par l'autisme et les TSA.

→ Dates

PARIS :
6 ET 7 MARS 2017
12 ET 13 OCTOBRE 2017
7 ET 8 DECEMBRE 2017

Durée : 14 h

Public concerné : Directeur, Chef de service, Président, Gestionnaire d'Association, Cadre de santé, Psychologue.

Animateur : Isabelle DUFRENOY, Psychologue

→ Tarifs

**Profession libérale : 360 €*
Professionnel : 420 €***

***déjeuners compris**

(Tarif - hors déplacement, hébergement et autres repas du stagiaire)

Intra établissement : 2 048 €

(hors frais de repas, hébergement et déplacement du formateur)